

Atelier sur l'évaluation des résultats et impacts de la mise œuvre

Atelier régional, 8 juin 2021



La norme mondiale pour la bonne gestion des ressources pétrolières, gazières et minières.

Avant de commencer - pour votre agenda

- Mercredi 9 juin de 11:45 à 13h UTC (13h30 à 15h HAEC), **séance d'approfondissement sur les innovations du rapportage ITIE** présentées par cinq pays de mise en œuvre, dont la RDC. Les innovations comprennent des exemples de [rapportage assoupli](#). L'interprétation en français sera disponible.
- [Lien Zoom](#), Meeting ID: 818 5027 7692, Passcode: 359380

Ordre du jour

1. Pourquoi examiner les résultats et impacts de la mise en œuvre ? (15')
2. Les outils à disposition (20')
3. Recueillir des points de vue externes sur le travail de l'ITIE, discussion (10')
4. Exemples de résultats et impacts, discussion (40')

Les objectifs de cet atelier

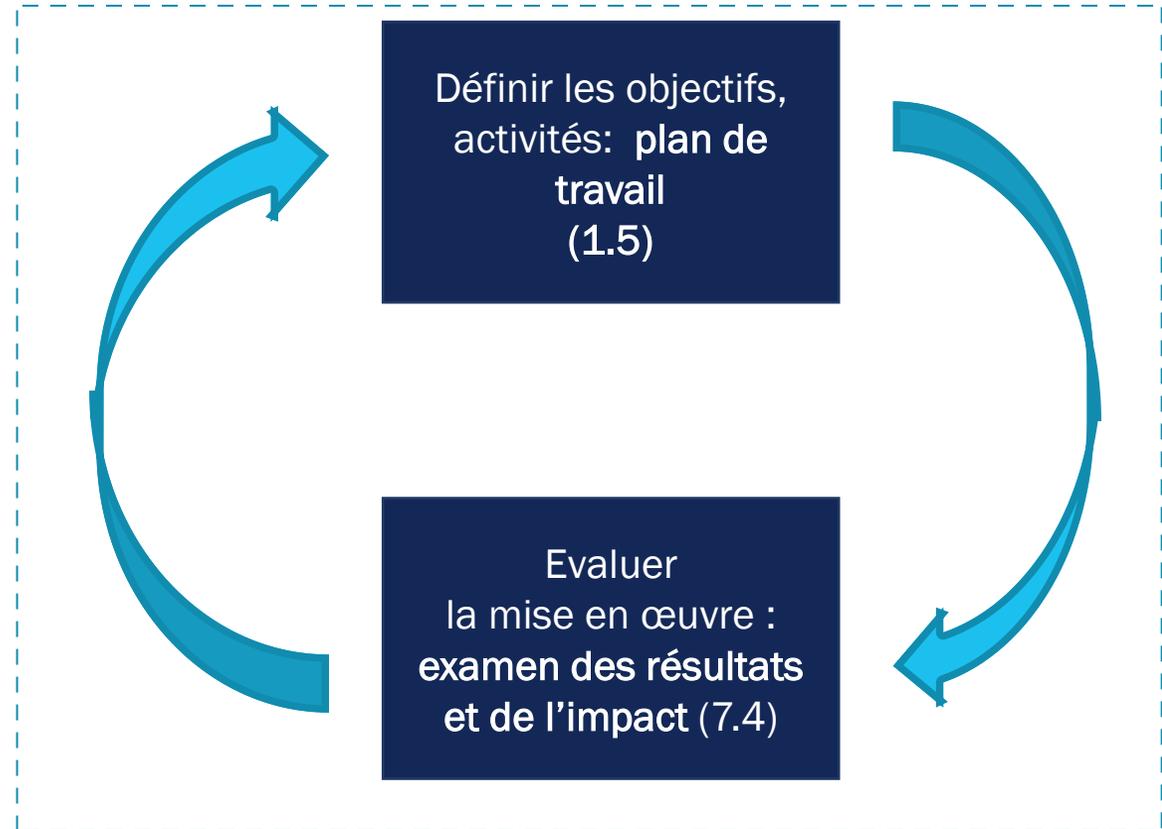
- Améliorer la compréhension de quels sont les résultats et les impacts de la mise en œuvre, et comment les documenter
- Se familiariser avec le nouvel outil: *modèle pour l'examen par le Groupe multipartite des résultats et de l'impact de l'ITIE*
- Souligner l'importance d'obtenir des points de vue externes (le collège au sens plus large)
- Faciliter l'apprentissage par les pays dans la région francophone

1. Pourquoi examiner les résultats et impacts de la mise en œuvre ?

Objectif de l'Exigence 7.4

« D'assurer une supervision et une évaluation publique régulière de la mise en œuvre, y compris une évaluation de la question de savoir si l'ITIE atteint ses objectifs. »

L'objectif est d'assurer la redevabilité publique de l'ITIE elle-même. »



Cadre de suivi, d'évaluation et d'apprentissage (facultatif)

2. Les outils à disposition

eiti

Trois composantes du nouveau modèle de Validation



Engagement des parties prenantes

Exigences de l'ITIE 1.1 à 1.4

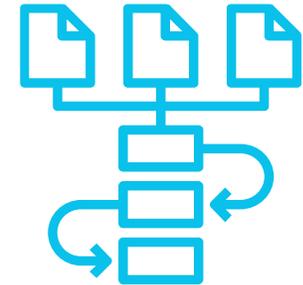
Participation des collègues et supervision du Groupe multipartite



Transparence

Exigences 2 à 6 de l'ITIE

Mise en oeuvre des exigences de divulgation



Résultats et impact

Exigences 1.5 et 7 de l'ITIE,

Réalisation des priorités nationales et contribution au débat public.

Modèles de collecte de données

<https://eiti.org/fr/document/2021-validation-modeles>

[Pays]

parties prenantes – modèle pour la

[Pays, Période]

L'examen par le groupe multipartite des résultats et de l'impact de l'ITIE

Contenu

Introduction	1
Partie I : Pertinence de la mise en œuvre de l'ITIE	2
Plan de travail (Exigence 1.5)	2
Suivi des progrès	3
Innovations et impact	4
Partie II: Débat public	5
Données ouvertes (Exigence 7.2)	5
Sensibilisation et communication (Exigence 7.1)	8
Partie III : Durabilité et efficacité	7
Partie IV : Retour d'information des parties prenantes et adoption par le GMP	9

Introduction

Des divulgations régulières de données sur l'industrie extractive ne sont pas très utiles dans la pratique sans une sensibilisation du public, une bonne compréhension de la signification des chiffres et un débat public sur l'utilisation efficace des revenus issus des ressources. Les exigences de l'ITIE portant sur les résultats et l'impact cherchent à assurer que les parties prenantes sont engagées dans un dialogue sur la gestion des revenus issus des ressources naturelles. Les divulgations de l'ITIE mènent au respect des Principes de l'ITIE en contribuant à un débat public plus large. Il est également capital que les leçons apprises de la mise en œuvre soient suivies d'actions, que les recommandations de mise en œuvre de l'ITIE soient prises en compte et suivies d'action le cas échéant et que la mise en œuvre de l'ITIE se fasse sur une base stable et durable.

Le groupe multipartite peut utiliser ce modèle pour superviser les résultats et l'impact de la mise en œuvre de l'ITIE. Lorsque les informations sont facilement accessibles ailleurs, il est suffisant d'inclure un lien vers les documents accessibles au public. Le champ d'application de ce modèle

Exigence 2.3 : Registres des licences						
Objetif de l'Exigence 2.3	Accomplissement de progrès relativement à l'objectif de l'Exigence 2.3	Statut	Comment ces informations sont-elles divulguées ?	Où ces informations sont-elles systématiquement divulguées ?	Où figurent-elles dans le Rapport ITIE ?	Lacunes ou faiblesses identifiées en matière d'exhaustivité, de qualité des données, de désagrégation ou d'accessibilité (par le Groupe multipartite, l'Administrateur Indépendant, d'autres)
Secteur minier	Registre des licences pour le secteur minier		(Discrétion ITIE ou divulgation systématique ?)	URL	Référence à la page du Rapport ITIE	
	Nom du détenteur de licence :		(Discrétion ITIE ou divulgation systématique ?)	URL	Référence à la page du Rapport ITIE	
	Coordonnées de la licence :		(Discrétion ITIE ou divulgation systématique ?)	URL	Référence à la page du Rapport ITIE	
	Dates de demande, d'octroi et d'expiration de la licence :		(Discrétion ITIE ou divulgation systématique ?)	URL	Référence à la page du Rapport ITIE	
	Matière(s) première(s) couverte(s) par les licences :		(Discrétion ITIE ou divulgation systématique ?)	URL	Référence à la page du Rapport ITIE	
	Couverture de toutes les licences actives ?		(Discrétion ITIE ou divulgation systématique ?)	URL	Référence à la page du Rapport ITIE	
	Couverture de toutes les licences détenues par des entreprises aux revenus significatifs ?		(Discrétion ITIE ou divulgation systématique ?)	URL	Référence à la page du Rapport ITIE	
Secteurs pétrolier et gazier	Registre des licences pour le secteur pétrolier		(Discrétion ITIE ou divulgation systématique ?)	URL	Référence à la page du Rapport ITIE	
	Nom du détenteur de licence :		(Discrétion ITIE ou divulgation systématique ?)	URL	Référence à la page du Rapport ITIE	
	Coordonnées de la licence :		(Discrétion ITIE ou divulgation systématique ?)	URL	Référence à la page du Rapport ITIE	
	Dates de demande, d'octroi et d'expiration de la licence :		(Discrétion ITIE ou divulgation systématique ?)	URL	Référence à la page du Rapport ITIE	
	Matière(s) première(s) couverte(s) par les licences :		(Discrétion ITIE ou divulgation systématique ?)	URL	Référence à la page du Rapport ITIE	
Couverture de toutes les licences actives ?		(Discrétion ITIE ou divulgation systématique ?)	URL	Référence à la page du Rapport ITIE		

Résultats et impact de l'ITIE (#1.5, 7.1-7.4)

- Partie I: Pertinence de la mise en œuvre de l'ITIE
- Partie II: Débat public
- Partie III: Durabilité et efficacité
- Partie IV: Retour d'information des parties prenantes et adoption par le GMP

3. Recueillir des points de vue externes sur le travail de l'ITIE

Pourquoi?

- Garantir que la mise en œuvre évolue en fonction des attentes des citoyens et des acteurs pertinents du secteur
- Renforcer la légitimité et la crédibilité des représentants des collèges qui siègent au Comité
- Faire la promotion de la mise en œuvre et démontrer sa valeur ajoutée
- Fournir à tous l'opportunité de commenter sur la manière dont l'impact est évalué

Comment?

- Partager le projet de document avec une large mailing list pour commentaire
- Inviter les collèges au sens large à fournir leurs commentaires via le site web, la presse locale et d'autres moyens de communication (par ex. radio)
- Demander aux chefs de file de chaque collège de recueillir les avis de leurs collègues respectifs lors de réunions ou par email

À vous la parole

eiti

4. Exemples de résultats et impacts

eiti

L'ITIE en tant qu'outil pour

IMPACT



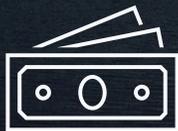
Promouvoir le
débat public



Renforcer les
institutions



Prévenir la
corruption



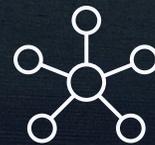
Améliorer
l'environnement
économique et des
investissements



Renforcer le
recouvrement des
recettes



Contribuer aux
réformes juridiques
et fiscales



Veiller à la distribution
des ressources avec
les communautés

Méthode : Comment arriver aux résultats et impacts ?

Méthode A :

Revoir plan de travail : quels sont les **résultats** atteints du plan de travail de l'année précédente?

Ici on ne cherche pas une énumération des activités et des résultats. Nous recherchons ce à quoi l'ITIE a contribué.

Peut-être aidé par un **cadre de suivi**.

Objectif A :

défis en matière de gouvernance, lien avec les priorités nationales

Obstacles à la réalisation de l'objectif

Résultat A1

Activité

Intrants

Extrant

Résultat A2

**Suivi des progrès :
Cadre de suivi, d'évaluation et d'apprentissage ⓘ**

Copier le résultat/l'extrant	Description	Indicateur	Base de référence :	Objectif final	Méthode	T1	T2	
						Objectif visé : Réalisé :	Objectif visé : Réalisé :	Obj Réa
						Objectif visé : Réalisé :	Objectif visé : Réalisé :	Obj Réa
						Objectif visé : Réalisé :	Objectif visé : Réalisé :	Obj Réa
						Objectif visé : Réalisé :	Objectif visé : Réalisé :	Obj Réa
						Objectif visé : Réalisé :	Objectif visé : Réalisé :	Obj Réa



Méthode : Comment arriver aux résultats et impacts ?

Méthode B : « collecte / récolte des résultats »

Quels avancements dans la gouvernance avez-vous pu observer **grâce...**

- Au processus (inclusif)
- Aux publications (Norme et au-delà)
- Suivi / supervision

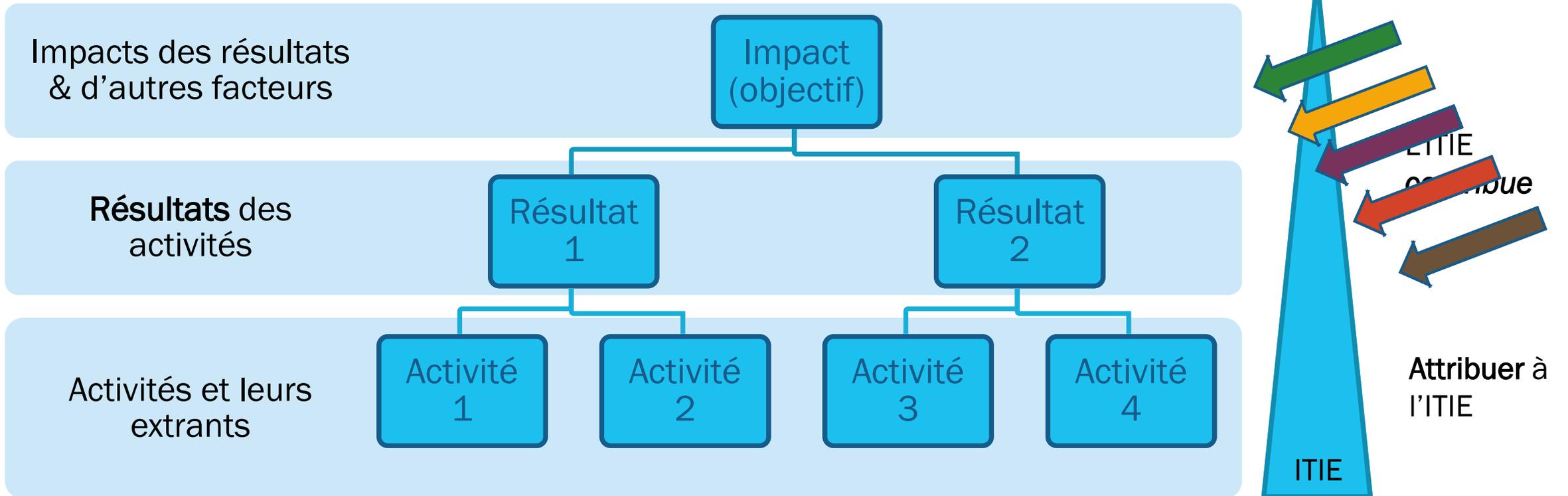
...
de / par
l'ITE

Collecte des résultats

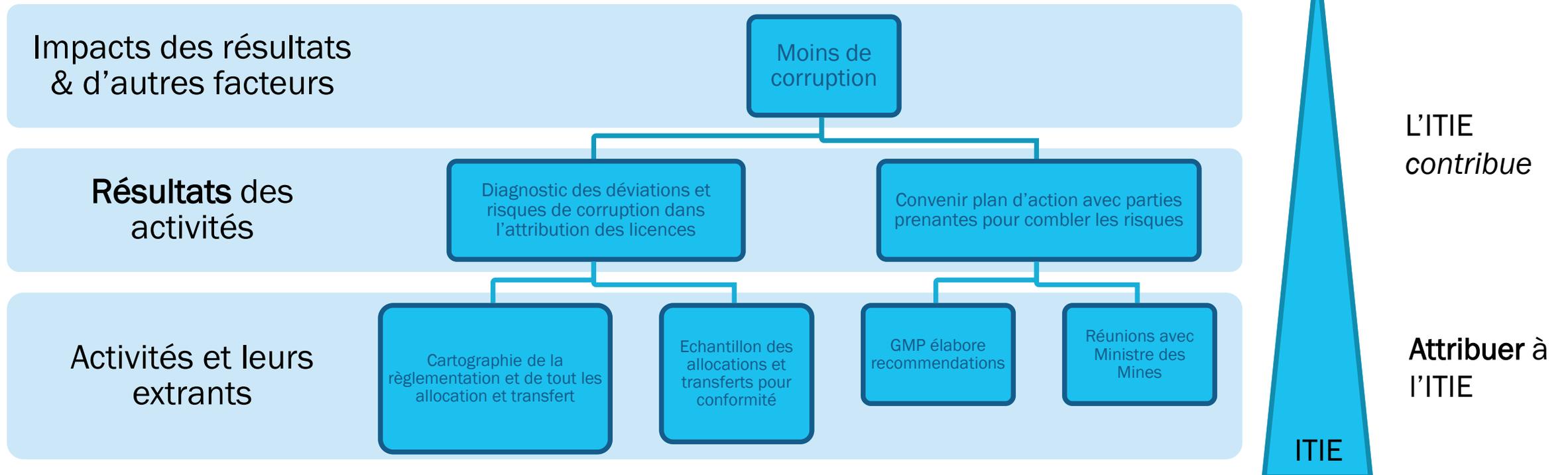
- Par un atelier de travail : Qu'est-ce qui s'est passé l'année dernière? Grâce à l'ITIE?
- Pourquoi ç'a marché ? Comment renforcer?
- Qu'est-ce qui ne s'est pas bien passé – et pourquoi ?

La revue est une opportunité d'apprentissage et d'adaptation

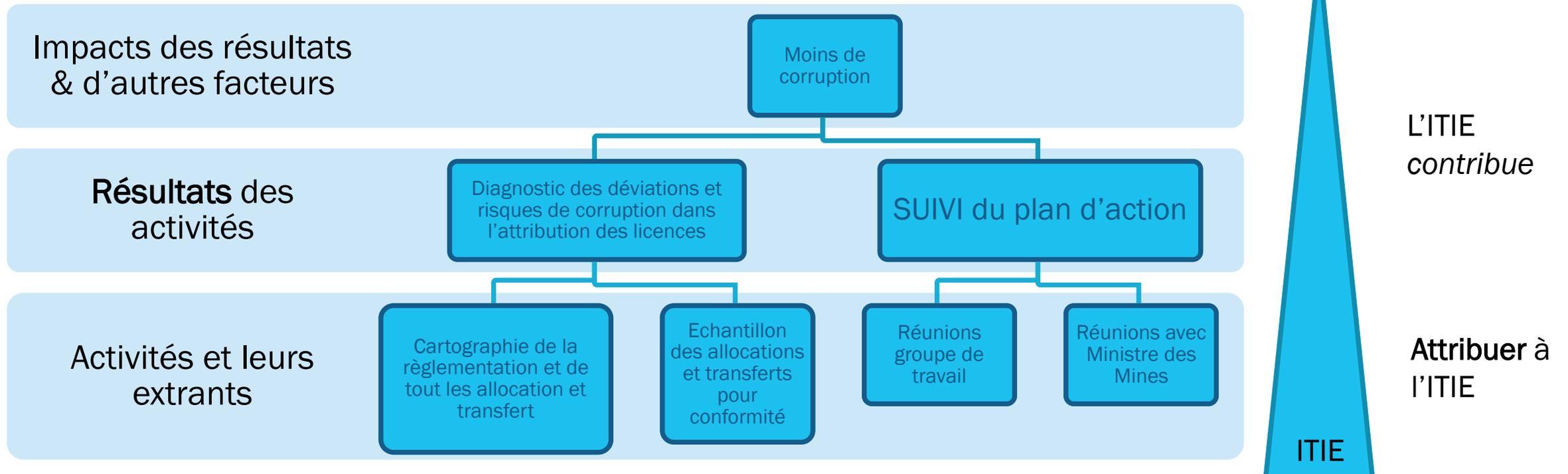
Terminologie



Exemple 1 : Réduire la corruption - Année 1



Exemple 1 : Réduire la corruption - Année 2



Impact : ITIE contribue à la prévention de corruption

Résultat	Description	Indicateur	Base de référence	Objectif final	Méthode	A1	A2
Diagnostic des déviations et risques de corruption dans l'attribution des licences	Rapport de diagnostic de déviation, raison pour laquelle et recommandations minimiser risques de corruption	# de procédures non-suivi (dans différents catégories de permis et transferts)	Cat 1: 20% Cat 2: 15% Cat 3: 5%	0%	Revue annuelle de la pratique d'allocation	Objectif visé : 15% Réalisé : 18%	Objectif visé : 10% Réalisé : 5%
Suivi du plan de travail (mise à jour régulière)	Mise à jour régulier du suivi des recommandations avec parties prenantes	# des actions suivis	0 actions prises	Suivi de toutes les recommandations	Réunions avec parties prenantes régulières	Objectif visé : 30% suivi du plan - 80% année 1	Objectif visé : 80% suivi du plan - 80% année 2

Attribution : ITIE produit le diagnostic. GMP formule les recommandations. Etablissement d'un plan d'action pour suivre les recommandations. Suivi régulier, mise à jour et publication.



Contribution : Pour suivre les recommandations, il faut d'autres conditions: des parties prenantes coopératives et engagées, une situation de sécurité stable, financement etc

À vous la parole

eiti

Quelques astuces

- Utiliser le **modèle sur l'impact** (ou les éléments) en tant que structure pour votre prochaine RAA:
<https://eiti.org/fr/document/modeles-collecte-donnees-pour-validation-depuis-2021>
- Pour vous inspirer dans la formulation des résultats et impacts, consultez les objectifs sous-jacents du Guide de Validation :
<https://eiti.org/fr/document/2021-guide-validation-itie> (et dans le modèle de transparence)
- Bonne ressource - guide de la GIZ :
<https://eiti.org/fr/document/giz-guide-pour-suivi-et-evaluation-se-mise-en-oeuvre-itie>

Modèles de collecte de données Validation (depuis 2021)

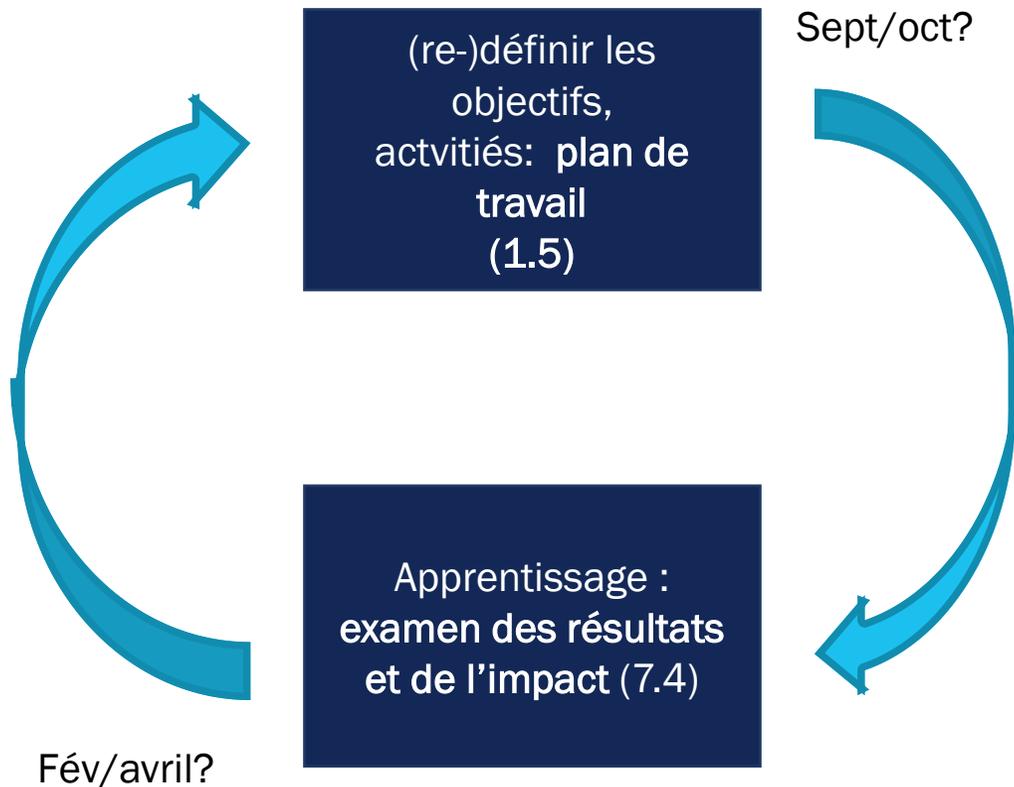
Lors de leur préparation d'une [Validation](#), les Groupes multinationaux utilisent ces modèles aux fins de fourniture d'informations probantes au niveau de chacune des trois composantes de la Validation, et les soumettent au Secrétariat international de l'ITIE avant que ne commencent les travaux de validation.

Voici les modèles (aussi trouvable en fin de page) :

1. Composante 1 - l'engagement des parties prenantes,
2. Composante 2 - la cartographie de la transparence
3. Composante 3 - les résultats et impacts



Une relation fructueuse et complémentaire



- La mise en oeuvre évolue – une fois les résultats sont acquis, les ambitions/objectifs changent
→ Mise à jour du plan de travail. Evolution, pas répétition
- La situation/priorité politique, sociale et économique change.
→ Refléter cela dans le plan de travail

La réflexion de l'année précédente informe l'élaboration du prochain plan de travail.

Ceci peut aussi être fait en continu (pendant l'année même).

Nouveaux défis? Changement dans le secteur ou le contexte? Quelles implications sur le plan de travail?

Une réflexion pour conclure

L'ITIE **est** le cadre de suivi,
d'évaluation et d'apprentissage pour atteindre les
objectifs du secteur extractif.



Extractive Industries
Transparency Initiative

Merci !

www.eiti.org
@EITlorg

AUTEUR Secrétariat international

DATE 08.06.2021

OCCASION Atelier sur les impacts et les résultats de la mise en oeuvre

E-MAIL secretariat@eiti.org **TELEPHONE** +47 22 20 08 00

ADDRESS EITI International Secretariat, Rådhusgata 26, 0151 Oslo, Norway

7.4 Examen des résultats et de l'impact de la mise en œuvre de l'ITIE

- <https://eiti.org/fr/document/norme-itie-2019#r7-4>

Le groupe multipartite est tenu d'évaluer les résultats et l'impact de la mise en œuvre de l'ITIE sur la gouvernance des ressources naturelles.

- a) Il revient au groupe multipartite de documenter son examen annuel de l'impact et des résultats de la mise en œuvre de l'ITIE dans un rapport d'avancement annuel or par d'autres moyens il décidera. Il inclura toute action entreprise pour traiter de questions que le groupe multipartite aura identifiées comme étant prioritaires pour la mise en œuvre de l'ITIE.

L'examen annuel de l'impact et des résultats devra comporter:

- i. Un résumé des activités entreprises dans le *cadre de l'ITIE durant l'année écoulée et une description des résultats de ces activités;*

7.4

- ii. Une évaluation des progrès réalisés pour chaque Exigence de l'ITIE et les mesures prises pour aller au-delà des Exigences. Sont ici visées toutes les actions entreprises pour traiter questions que le groupe multipartite aura identifiées comme étant prioritaires pour la mise en œuvre de l'ITIE;
- iii. Un aperçu des réponses du groupe multipartite aux recommandations issues du rapprochement des informations et de la Validation, et des progrès accomplis, conformément à l'Exigence 7.3. Le groupe multipartite est tenu d'établir une liste des recommandations et des activités qui ont été entreprises en vue de répondre à chacune d'entre elles, ainsi que le niveau d'avancement dans la mise en œuvre de chaque recommandation. Dans les cas où le gouvernement ou le groupe multipartite a décidé de ne pas mettre en œuvre une recommandation, il est demandé au groupe multipartite d'expliquer les raisons ayant motivé cette décision;

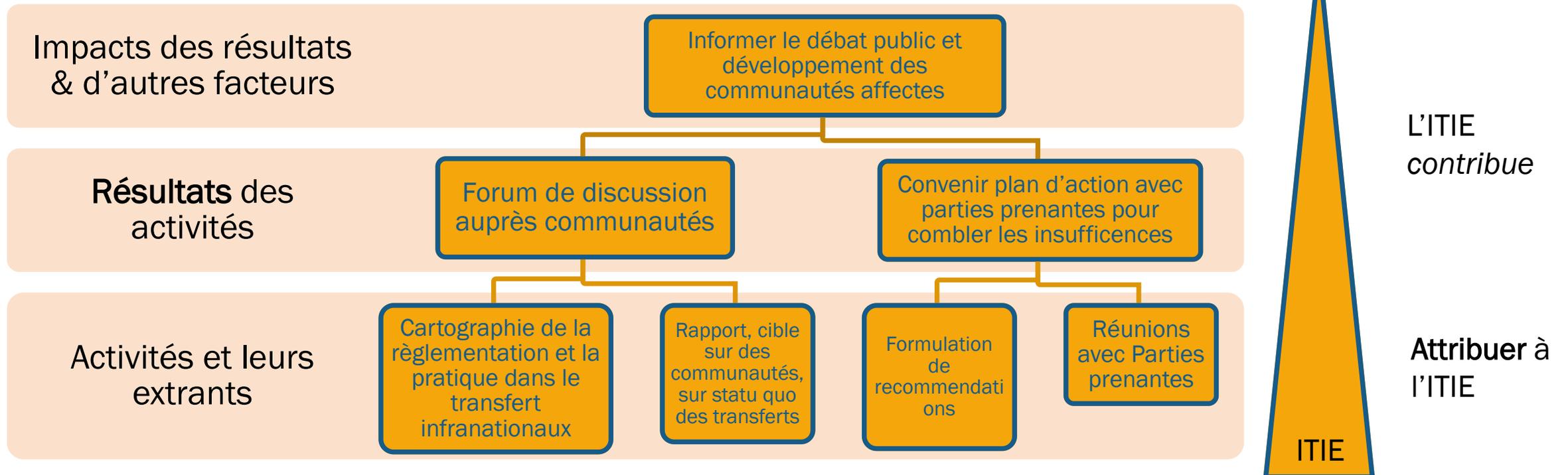
7.4

- iv. Une évaluation des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs définis dans le plan de travail du groupe multipartite (Exigence 1.5), y compris l'évaluation de l'impact et des résultats à la lumière des objectifs énoncés;
- v. Un compte rendu explicite des efforts entrepris pour renforcer l'impact de la mise en œuvre de l'ITIE sur la gouvernance des ressources naturelles, y compris toute action visant à rendre les déclarations de l'ITIE plus détaillées et à élargir leur portée ou à accroître l'implication des parties prenantes.
- Par ailleurs, le groupe multipartite est encouragé à expliquer quelles mesures ont été prises pour assurer l'égalité entre les sexes et l'inclusivité.

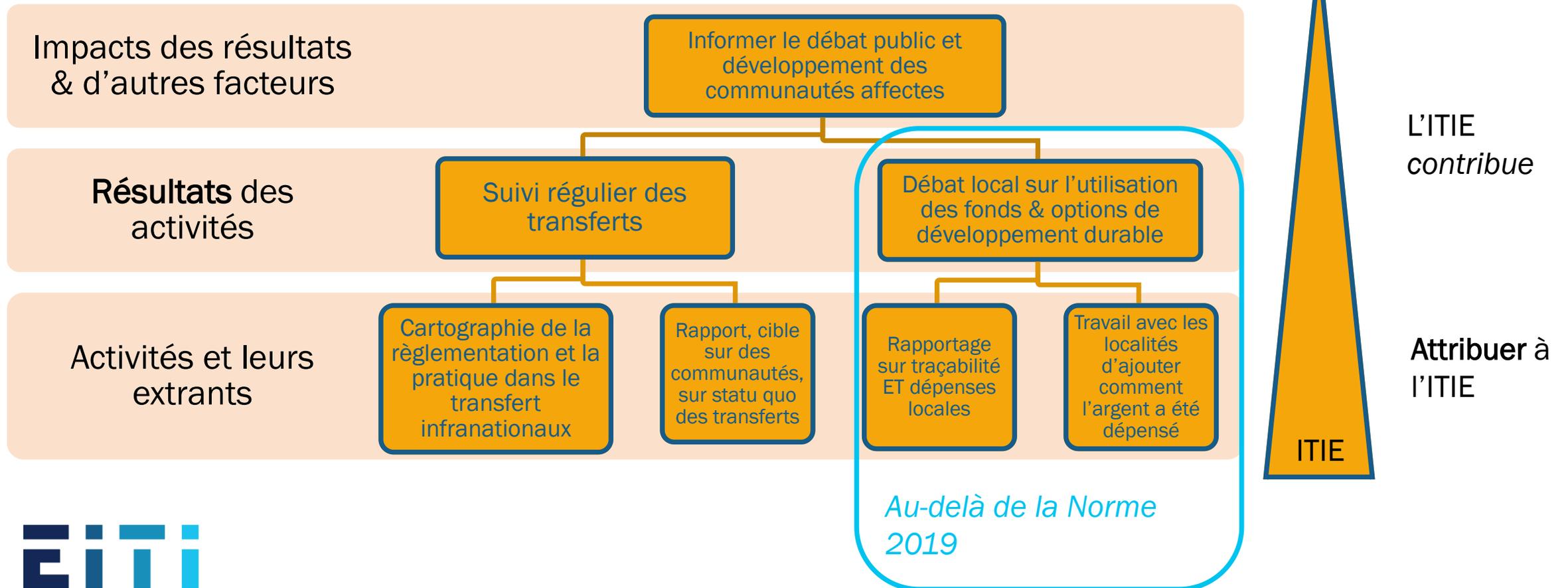
7.4

- b) Toutes les parties prenantes devraient être associées à l'évaluation de l'impact de la mise en œuvre de l'ITIE. En particulier, les groupes de la société civile et les entreprises impliqués le processus ITIE, et donc pas uniquement ceux qui siègent au sein du groupe multipartite, devraient pouvoir donner leur point de vue sur ledit processus et voir leurs avis reflétés dans l'examen annuel de l'impact et des résultats.

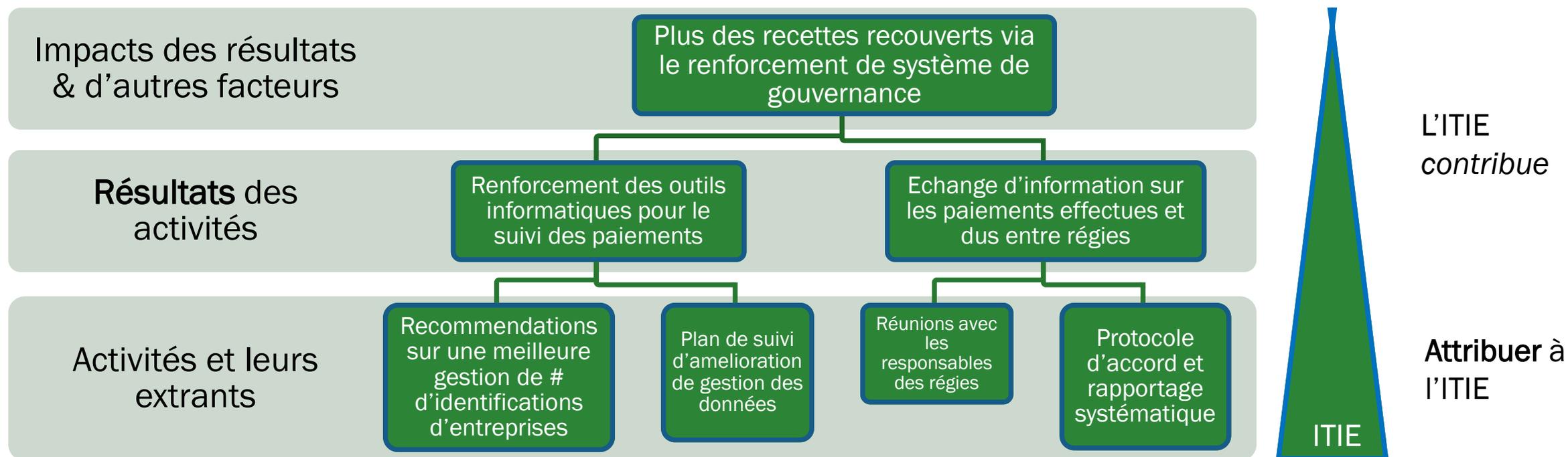
Exemple 2 : Contribuer à un débat éclairé – A1



Exemple 2 : Contribuer à un débat éclairé – A2



Exemple 3 : Renforcer le recouvrement des recettes – A1



Quelques exemples intéressants (liste non-exhaustive)

- La Guinée inclut un rapport financier de l'année (voir RRA 2020), les activités en tant qu'annexe, une vue d'ensemble sur le statut des mesures correctives, et une partie dédiée à l'impact de l'ITIE.
- La RDC inclut
 - *une évaluation du niveau d'exécution des décisions du Comité Exécutif*
 - *une évaluation niveau d'application des textes de gouvernance interne*
 - *Niveau d'exécution du Plan de travail*
 - *Résumée d'activités par sujet*
 - *L'état de mise en oeuvre des réformes*